

# FORMATION ARM

Assistant de Régulation Médicale



2 rentrées par an

La formation est ouverte aux candidats âgés de 18 ans et plus. Des adaptations de parcours sont possibles selon les profils

	CANDIDAT	SELECTION	FORMATION
Formation Cours Complet	Bacheliers ou équivalent Personnes justifiant de 3 années d'expérience professionnelle temps plein	Dossier et entretien	46 semaines
Formation Cours Partiel	Titulaire de l'un des diplômes : Auxiliaire médicaux Auxiliaires médico-sociaux AMA Adjoints des cadres PARM	Dossier et entretien	En fonction des dispenses acquises
VAE (Validation des acquis d'expériences)	Expérience d'au moins un an dans une activité de traitement d'appels d'urgence	1er temps : Demande de recevabilité (Livret 1) 2ème temps : Présentation des acquis (Livret 2 et entretien)	Selon décision du jury de la VAE

## À propos

**Accessibilité de la formation aux personnes en situation de handicap**  
Dans le cadre de la charte progrès, l'institut accompagne les étudiants en situation de handicap en proposant des aménagements de formation pour répondre aux besoins particuliers des apprenants. Pour toute information, le référent handicap est à votre disposition

## Qu'est ce qu'un ARM?

L'Assistant de Régulation Médicale est le maillon initial de la chaîne de secours. Il **accueille, localise et oriente les appels téléphoniques** dans un **contexte d'urgence et de détresse** au quotidien et en situation exceptionnelle. Il contribue au traitement optimal des appels et priorise l'orientation vers le médecin régulateur du SAMU Centre 15 dans le cadre d'un **travail en binôme** en fonction du degré d'urgence évalué. Il participe à **la gestion des flux et des moyens définis** par le médecin régulateur, en **assurant la traçabilité** jusqu'à la fin de la prise en charge du patient.

Frais d'inscription aux épreuves de sélection : 100 euros non remboursables. Frais de scolarité : Une prise en charge financière (OPCO, CPF, Pôle emploi, Etat) est possible selon la situation des candidats. **N'hésitez pas à nous contacter ou consulter le site internet**

## Le coût ?

RNCP 38448-  
Assistant de régulation médicale,  
Certificateur : Ministère en charge de la Santé  
Date enregistrement de la certification : 21/12/2023

Institut de Formation des Professionnels de Santé  
Campus de Tohannic 11 rue André Lwoff 56000 Vannes  
Tel : 02 97 46 84 00 Fax : 02 97 46 84 04  
Mel : [secretaires@ifps-vannes.fr](mailto:secretaires@ifps-vannes.fr)

WWW.IFPS-VANNES.FR

## Les missions

Les missions de l'ARM sont régies par décret. Les compétences nécessaires à l'exercice de ses missions sont organisées en 4 blocs :

1. Réceptionner et traiter des appels adressés au SAMU-Centre 15.
2. Mobiliser et suivre des moyens opérationnels nécessaires au traitement de la demande sur décision médicale
3. Gérer les activités administratives, la qualité, la sécurité et la vie du service
4. Être en appui à la gestion des moyens lors de la mise en œuvre de dispositifs prévisionnels de secours

Les personnes diplômées « assistant de régulation médicale » exercent leurs missions dans la fonction publique hospitalière au sein des **SAMU-Centre 15**.

Leur diplôme leur permet d'accéder à un emploi dans le corps des assistants médico-administratif, branche assistant de régulation médicale. La formation peut également apporter des compétences pour exercer au sein de **toute structure pouvant recevoir des appels d'urgence** et nécessitant des compétences de régulation et d'organisation de moyens de secours.

## Où peut-il exercer ?

## Diplomation ?

Le diplôme d'Assistant de Régulation Médicale est enregistré au **niveau IV du RNCP auprès de France Compétences**. La certification se fera par une évaluation des compétences en milieu professionnel ainsi qu'en contrôle continu. Ce diplôme est accessible par la Validation des Acquis d'Expériences (VAE)

La formation dure 46 semaines dont :  
**21 semaines de formation théorique**

Les unités d'enseignement se répartissent sur 4 blocs

**Bloc de compétence 1 :** Traitement d'un appel dans le cadre du SAMU-C15

Module 1.a : Rôle et cadre d'exercice de l'ARM

Module 1.b : Situation d'urgence

Module 1.c : Communication et la gestion des réactions comportementales

**Bloc de compétence 2 :** Mobilisation et suivi des moyens opérationnels

Module 2.a : Parcours patient et ressources associées

Module 2.b : Moyens opérationnels liés au traitement de la demande

**Bloc de compétence 3 :** Traitement des informations, qualité et sécurité

Module 3.a : Traitement des informations et informatique

Module 3.b : Qualité-sécurité-gestion des risques

**Bloc de compétence 4 :** Situation sanitaire exceptionnelle

Module 4.a : Gestion des moyens en situation exceptionnelle

Module 4.b : Communication, comportement et traitement des informations en situation exceptionnelle

**21 semaines de stage pratique**

5 semaines de stage de découverte (SAMU-C15, Service de soins, Ambulance privée, centre d'appels...)

16 semaines de stage métier en SAMU-Centre 15

## Quels contenus ?

Quelques chiffres...

**10 mois**

de formation

**50%**

d'enseignements

**50%**

de stage

## Méthodes pédagogiques ?

L'enseignement en centre comprend des cours magistraux, des travaux dirigés et des temps de mise en pratique au sein **d'une salle de régulation simulée**... Au cours de sa formation, l'élève ARM sera guidé pour favoriser sa progression dans le cadre du projet pédagogique de l'Institut et développer des aptitudes professionnelles indispensables au métier d'ARM.

En outre, il bénéficiera d'un **suivi pédagogique individualisé**

## Qualités requises...

Organisation  
Capacité d'écoute  
Travail en équipe  
Rigueur  
Capacité d'analyse  
Esprit d'initiative  
Maîtrise de soi  
Maîtrise de la note de synthèse

